

	<b>COMPTE RENDU</b> <b>Réunion du Comité Directeur</b> <b>du 19 novembre 2016</b>	<b>Pages : 6</b>
		<b>2 décembre 2016</b>
<b>Rédacteur : Secrétaire Général</b>		<b>Réf : 161202SG1</b>

## Ouverture de séance à 13h35

### 1. Émargement

Présents, avec droit de vote: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Sharkey JAYAWARDENE, vice-président (SJ); Balaji CADIRVELOU (BC), vice-président ; Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier ; James VAJOU MOUNIEN (JV) ; Asif ZAHIR (AZ) ; Michel SARAVANAN (MS) ; Deva AMIRDALINGAM (DA) ; Miriam ROMERO (MR); Joseph OLIBER (JO) ; Olivier DUBAUT (OD) ; Peter TOWNSEND, Secrétaire-Général (PTow).

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Lise MATANGA, Gestionnaire administrative (LM) ; Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST), Agent de Développement.

Excusée: Keerthy NAIR-COSTE (KN-C), Vice-présidente.

**Quorum atteint (12/13) donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.**

### 2. Tombola France Cricket –Kuwait Airways : Résultats du tirage au sort initié par MR

Lot 1 : Deux billets généreusement offerts par Kuwait Airways : M. Saravana Kumar DURAIRAJ (Balbyniens 93)

Lot 2 : Maillot signé par l'Équipe de France féminine : M. Andy GERMAN (Nantes CC)

Lot 3 : Batte signée par Anil Kumble : Mme Abla BORDES (Saint Aulaye Cricket)

Lot 4 : Bon d'achat d'une valeur de € 300 : M. Cédric FLEUROUX (Thoiry CC)

Lot 5 : Bon d'achat d'une valeur de € 150 : Mme Sowmiya ANBAZHAGAN.

### 3. Validation du CR de la réunion du Bureau du 6 octobre 2016 sur le choix de cabinet comptable à partir du 1 janvier 2017.

Le CD approuve le CR à l'unanimité et confirme le choix fait par le Bureau.

### 4. Suivi des dossiers ouverts/en suspens lors de la réunion du CD du 27 août 2016

Le CD passe en revue la liste de ces dossiers, circulée avec l'OJ.

- a. **Convention FC-Chantilly** : PB informe le CD que la CSNC va désormais établir une convention avec tous les clubs qui mettent leur terrain à la disposition de FC pour des matchs officiels (championnats, coupes et autres événements). Une proposition d'une convention universelle sera présentée au CD lors de sa réunion du 17 décembre prochain. Le CD prend acte. Action de la part de PT.
- b. **Règlements championnats 2017** : PT confirme que la CSNC a approuvé les règlements. Les dernières retouches sont en train d'être faites et le dossier sera présenté au CD lors de sa réunion du 17 décembre prochain. Le CD prend acte. Action de la part de PT.
- c. **Piste endommagée à Bagatelle** : OD informe le CD qu'il assistera à une réunion le 23 novembre prochain et qu'il fera un retour lors de la réunion du 17 décembre prochain. Le CD prend acte. Action de la part de OD.
- d. **Florent Mendès** : DB informe le CD qu'il n'a pas été contacté par l'intéressé depuis la fin de son stage et propose de ne pas donner suite. Le CD approuve. Par contre, DB s'est entretenu avec Mme Bridget RIVE (ex-responsable Media et PR pour l'ICC) et il propose d'approfondir ce contact et d'en informer le CD lors de la réunion du 17 décembre prochain. Le CD prend acte. Action de la part de DB.
- e. **Plan de Développement** : Ce dossier est déjà inscrit sur l'OJ de la réunion du 17 décembre prochain. Le CD prend acte. Action de la part de DB.

- f. **AG2017 – Lieu** : OD est en train de confirmer notre accès au Stade Charlety pour l'après-midi du 4 mars 2017. Confirmation attendue en amont de la réunion du 17 décembre prochain. Le CD prend acte. Action de la part de OD. Le CD peut se réunir sans problème le matin du 4 mars dans les bureaux de PUC. Le CD prend acte.
- g. **Agression physique lors du match Grigny-Essonne** : PTow informe le CD que la FFBS veut (règlement fédéral de discipline à l'appui) que notre CD se réunisse à la suite de tout incident Niveau 4 afin de donner au président de FC l'autorité de saisir son homologue fédéral pour que le dossier concerné soit pris en charge par la FFBS. Vu que le CD n'a pas le droit de se réunir par télé/vidéo-conférence et qu'il n'est pas raisonnable de convoquer le CD exprès pour traiter uniquement un tel dossier, le CD autorise OD de s'approcher à la FFBS (M. TUGAULT) pour organiser une autorité permanente de la part du CD de FC vers son président. Action de la part de OD.
- Dans le cas actuel de l'incident Grigny-Essonne, le CD autorise PB de saisir M. SEMINET. Action de la part de PB. Note post-réunion : fait, sur texte préparé par PTow.
- PTow propose que notre Code de Conduite explicite cette démarche. Le CD charge PTow de présenter une modification lors de la réunion du 17 décembre prochain, avant de chercher l'approbation des clubs en AG le 4 mars 2017. Action de part de PTow.

## 5. Approbation du CR du CD du 27 août 2016

JO prend la parole pour contester la conclusion proposée en alinéa 7 au sujet de la participation des clubs en championnats départementaux. Il prétend ne pas avoir souvenir d'un accord à l'unanimité sur la proposition que « la participation n'est pas facultative ». [Note post-réunion : PTow a vérifié ses notes et y trouve cette expression ainsi que record d'unanimité].

PB réitère son attachement à la forte promotion par FC des compétitions déconcentrées.

OD et AZ s'interrogent sur quelles sanctions FC pourrait envisager en cas de non-participation ; AZ regrette que depuis trop longtemps FC n'ait pas su faire valoir son autorité.

OD suggère que les clubs de chaque département francilien proposent des candidats cricket lors des élections des Comités Départementaux de début-2017 afin de composer des Commissions Cricket qui sauraient avancer les championnats départementaux et interdépartementaux. Le CD approuve, à l'unanimité.

Le CD approuve à l'unanimité la proposition d'examiner les rapports entre championnats de FC et des départements lors du débat sur les règlements 2017 qui est prévu lors de la réunion du 17 décembre.

JO reprend la parole pour questionner le CR, toujours en alinéa 7, sur la confirmation de la décision de la CSNC de ne pas pouvoir reprogrammer le match Grigny-Essonne, avec partage de points. Le CD reconferme, à l'exception de JO.

Le CD approuve le CR du CD du 27 août 2016, tel que publié, avec une voix contre.

## 6. Dossier Prud'hommes : État des lieux

PB informe le CD que l'ancien D-G a signalé qu'il ne fera pas appel contre le jugement du Conseil de Prud'hommes de Créteil en date de 7 juillet dernier.

Cette décision clôt définitivement le dossier.

PB et PT présentent le coût total de notre plaidoyer et les jugements (mineurs) que FC est obligé de payer. Tout sera réglé d'ici fin-2016 et la comptabilité 2016 n'est pas exposée par la suite.

Le CD prend acte et répète leur appréciation du travail fait, principalement par PB, DB et PTow.

## 7. Revue des partenariats 2016

DB passe en revue les multiples initiatives de la saison 2016 :

- EDF féminine : campagne Fosburit ; 2 partenaires niveau maillots qui ont apporté 3000€
- Gray Nicolls : reçus = maquettes pour un kit, tarifs pour les tenues EDF. À débattre lors de la réunion du 17 décembre prochain
- Kit : Gausan Sports et Capland
- Initiative West Indies : partenaire tenues, kit et échange d'expertise
- Un appel d'offre auprès de 4 fournisseurs sera lancé le 22 novembre. Premier constat lors de la réunion du 17 décembre prochain.

PB rappelle au CD que Moneygram (€5.000) et Kuwait Airways (€3.000) ont directement financé nos compétitions ; tandis que l'Ambassade du Pakistan a pris en charge la totalité du Jinnah Trophy. Tout a été comptabilisé comme revenus non-ICC.

Le CD prend acte.

PB informe le CD que 3 clubs ont téléphoné à l'Ambassade du Pakistan pour poser des questions telles que pourquoi il n'y a pas de séjour au Pakistan cette année. Le CD exprime son incompréhension face à un tel comportement.

PB et AZ s'accordent pour dire qu'il faut préparer un bilan à l'intention de l'Ambassade. Action de la part de PB et AZ.

## **8. Revue des championnats 2016**

- PB informe le CD que le CD fédéral a débouté les appels d'Essonne.
- PB confirme que les phases finales sont très bien passées ; mais il regrette vivement l'absence presque totale de membres du CD.
- AZ informe le CD que le lendemain des finales il a eu une réunion avec la Mairie de Dreux, qui veut organiser une réception pour le club vainqueur et l'EDF féminine. Il en est de même avec l'Ambassade du Pakistan, qui voudrait organiser une réception pour les équipes victorieuses de toutes les compétitions, ainsi que les ambassades de l'Inde, Sri Lanka, etc.
- Le CD prend acte.

## **9. Interligues 15U**

BC confirme que la programmation concurrente de 24 matchs de championnat senior a effectivement contrecarré les Interligues. Il propose une nouvelle tentative sur la base de matchs indoor à partir du mois de février menant à un weekend bloqué, à Dreux.

PB soutient cette proposition mais rappelle qu'il faut penser à la prise de licences.

Pour sa part, AZ est également partant, surtout avec la possibilité que la France monte l'Euro U15 en 2017.

Action de la part de BC : Élaborer cette proposition et en informer le CD.

## **10. Évolution vers le HN**

DB informe le CD que le DTN fédéral, sous impulsion du ministre, a demandé la présentation du dossier de reconnaissance de Haut Niveau et à ce titre il a fallu fournir un calendrier prévisionnel pour 2017. Dossier envoyé le 28 septembre et une réponse est attendue pour début décembre. Le CD prend acte.

## **11. Convention FC-HEC**

PB informe le CD que cette convention mettra le gymnase HEC à la disposition de France Cricket tous les dimanches, à partir de janvier 2017. Le matin sera dédié aux EDF ; l'après-midi à l'encadrement de l'équipe HEC-MBA. L'accès est gratuit ; FC ne paie que la restauration. Le CD prend acte.

## **12. Partenariats scolaires**

- USEP : DB informe le CD que l'USEP a déploré le manque de réactivité et volonté d'implication des écoles de la part des clubs, notamment en Bretagne et dans le sud-ouest. DB prépare une action pour remédier la situation. Le CD se dit très inquiet.
- En Dordogne, une convention départementale (USEP-DSDEN et Comité24) a été signée le 16 septembre, une première. Désormais le cricket figure sur le programme scolaire de tous les établissements du primaire, et pas uniquement ceux adhérents USEP. Quelques écoles pilotes essaieront cette année et le programme sera lancé en septembre prochain.
- Impact du partenariat USEP à ce jour : au moins 30.400 élèves avec un cycle cricket dans 42 départements.
- UNSS : La convention a été signée et actée le 12 septembre. Il y aura des formations prévues dont la première le vendredi 3 février 2017 en IDF. 4 collèges franciliens, un du nord et un Lycée Agricole se sont inscrits. Les deux régions ciblées cette année sont l'Île de France et la Nouvelle-Aquitaine. L'objectif pour cette année scolaire sera de mettre sur pied une compétition en collège en IDF.

Le CD prend acte et félicite DB pour tout.

## **13. Convention FC-Lisses CC pour l'achat d'un tapis**

Le CD passe en revue la proposition de PTow pour cette convention. Après débat il est décidé à l'unanimité (BC,

membre du club de Lisses, ne vote pas) de

- supprimer les articles qui font le distinguo entre matchs programmés et match joués
- traiter des matchs de 40/50 séries comme 2 matchs de T20
- ajouter l'obligation de Lisses C d'assurer avant tout match une tonte convenable et le marquage de la piste selon les normes FC avec pénalité si le non-respect mène à l'annulation d'un match

Le CD charge PTow de modifier le document et de le présenter aux présidents de FC et de Lisses CC pour signature. Note post-réunion : document signé le 23 novembre.

#### 14. EDF féminine 2016 : Dossiers média et recadrage

DB informe le CD que 4 articles ont été publiés dernièrement au sujet de l'exploit remarquable de l'EDF, dont 2 positifs, 1 excellent (Sportiva) et le 4<sup>ème</sup> inacceptable parce que les joueuses ont été exploitées et menées vers des commentaires inappropriés.

DB et PB ensemble insistent que les exploits de l'EDF ne doivent pas masquer les problèmes que le staff a engendré : gestion de l'équipe sans informer la commission de sélection ; non-respect des démarches administratives et procédures officielles ; des décisions telles que celle d'inviter une personne non-licenciée et non-qualifiée d'arbitrer les matchs de préparation. Tout doit rentrer dans l'ordre. Le CD approuve à l'unanimité la proposition que les trois membres de l'encadrement soient convoqués à se présenter devant le CD le 17 décembre prochain. Le CD charge PTow d'exécuter. Note post-réunion : Souffrant, PTow n'a pas eu l'occasion de faire le nécessaire dans le délai. A suivre (PTow).

#### 15. Comptabilité 2016

PT fait projeter les chiffres arrêtés fin octobre.

- Sans compter des sommes importantes toujours pas reçues (Moneygram ; quotepart ; etc.) les recettes de l'année 2016 prévues lors de l'AG 2016 ont déjà été dépassées de 63.000 €.
- Les dépenses EDF restent largement en-dessous du budget (report de la Coupe du Monde scolaire aidant)
- La provision pour l'EDF UNSS (10.000€) est reportée en 2017 en raison du changement de dates du tournoi à Mumbai.
- Le solde global actuel devrait nous mener (après paiement des frais du cabinet comptable et d'avocat, etc.) vers un solde créditeur le 31 décembre de l'ordre de 40.000 à 45.000€.

Le CD prend acte et félicite PT, Lise et MR pour leur gestion admirable de nos comptes.

Le CD revient sur l'attribution regrettable à une des membres de l'EDF féminine des fonds récoltés lors de la campagne Fosburit (5.600€). Le CD charge LM de récupérer les factures de transport auprès des membres de cette EDF, afin de les incorporer dans nos comptes. Action de la part de LM.

Avec le soutien de MR, LM propose qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 toute dépense/recette soit affectée à des postes spécifiques. Le CD prend acte. Action de la part de LM et MR : Installer le logiciel approprié.

Transfert des comptes bancaires à Charenton. LM informe le CD que ce projet est en cours. Le compte qui réceptionne les subventions ICC n'est pas concerné par ce projet : les sommes seront transférés à Charenton par virement. Sur proposition de PB, le CD approuve, à l'unanimité.

La situation du prêt-tapis au club de Dreux est réglée. Le CD prend acte.

OD informe le CD qu'il a RDV avec PB le 23 novembre pour finaliser le dossier du prêt accordé à la Ligue IDF (tapis à Bagatelle et à Vincennes). Le CD prend acte.

#### 16. Dossiers ICC

À la suite de la conférence à Londres, PB rappelle au CD que la progression de la France de la 38<sup>ème</sup> position à la 26<sup>ème</sup> est principalement la conséquence de l'amélioration dans la catégorie « Senior Playing » (27<sup>ème</sup> à 15<sup>ème</sup>). L'astuce (validée par l'ICC) est d'incorporer dans nos chiffres les matchs joués partout en France qui respectent les critères ICC (balle dure, onze joueurs, en extérieur, etc.). PB remercie ceux qui ont déniché les sites Web et calendriers à la recherche des données.

Ce que nous avons enregistré comme Revenus non-ICC a également influencé notre score.

PB et DB livrent leurs impressions (plutôt favorables) de la nouvelle équipe ICC à Londres. Suite à la lecture de notre Plan de Développement (traduit en anglais) et une appréciation de l'ampleur de nos activités, l'ICC a

décidé que la France bien que ne faisant pas partie des 6 pays européens retenus comme « target countries » sera accompagnée et pour ce faire l'ICC propose une téléconférence mensuelle via Skype. Le CD débat la proposition de PB que la prochaine olympiade soit celle des jeunes. Le CD décide d'approfondir le sujet lors de la réunion du 17 décembre prochain dans le contexte des propositions de championnats 2017.

**17h35 : Départ de SJ. Le quorum passe à 11/13.**

### **17. Possibles développements sur le plan EDF féminine**

AZ informe le CD que nous avons demandé officiellement à ce que le vainqueur du tournoi européen que la France a remporté (division 2 officieuse) soit homologué ICC et qu'à ce titre il y ait un match de barrage entre le vainqueur et le perdant de l'EURO féminin (Irlande, Hollande et Ecosse). Tous les pays européens participants étaient d'accord avec cette demande mais le retour de l'ICC n'a pas été très positif.

DB informe le CD qu'il a été approché par les West Indies pour que leur équipe nationale féminine (championne du Monde 2015) vienne jouer en France courant 2017. La discussion est en cours pour voir ce qui serait le plus opportun pour FC et pour les West-Indies.

Le CD prend acte.

### **18. Carré/Piste en herbe à Dreux**

Vu ces possibles développements, plus notre souhait de monter des tournois européens en métropole, la question d'une piste en herbe de niveau international redevient d'actualité.

PTow rappelle au CD les grandes lignes de son dossier d'il y a deux ans (revu de nouveau en 2015 mais sans suite) :

- échéancier dont délai de mise en œuvre (décision prise année N ; travaux année N+1 ; disponibilité année N+2) ;
- coût d'installation ;
- les importants coûts récurrents de l'entretien (équipements adaptés ainsi que les célèbres 20 heures de main d'œuvre par semaine).

AZ confirme que Dreux (le club et la Mairie) est toujours intéressé.

Le CD charge PTow de s'assurer que le dossier soit mis à la disposition des nouveaux élus de 2017 afin qu'ils puissent le rouvrir d'ici un an. Action de la part de PTow.

### **19. Certificats médicaux : Point sur le nouveau règlement**

PB et PTow informent le CD du nouveau certificat médical de 3 ans qui sera introduit à partir du 1 juillet 2017.

Avec un formulaire que les licenciés doivent compléter dans chacune des deux années suivantes afin de signaler des modifications (sorte d'auto-évaluation ?).

DB a entendu dire que quelques fédérations contestent la date de mise en œuvre : à suivre. Mais normalement donc rien ne change pour nos licenciés 2017. Le CD prend acte.

### **20. Formation**

RAS de la part de JV pour le 2<sup>ème</sup> semestre ; reprise de programmes à partir de janvier 2017.

La FFBS a modifié les diplômes fédéraux ; DB est maintenant dans la boucle et s'attache à ce que les DF cricket soient dans la même ligne que ceux baseball.

Le ministère revoit les arrêtés des diplômes d'état : leur fréquence, leur pertinence en termes de professionnalisation.

Une formation DEJEPS Baseball, Softball et Cricket sera ouverte en septembre 2017 et DB espère que nous puissions avoir au moins un candidat cricket.

Les diplômes retardés seront disponibles lors de l'AG 2017. Le CD prend acte.

### **21. Nouveaux clubs**

PTow informe le CD de la formation de plusieurs nouveaux clubs : Valenciennes ; St Omer ; Dynamo Lille ; Goussainville ; Boulogne-Billancourt ; Nantes-Loire. Il souligne la volatilité probable des clubs/équipes basés sur une population fluctuante que sont les réfugiés. Ceci dit, il serait possible qu'une compétition régionale se forme en Hauts de France (Lille CC; Dynamo Lille ; St Omer ; Valenciennes). Le CD prend acte.

## **22. Bénévole de l'année : candidatures**

PTow informe le CD qu'un arbitre du sud-ouest (Adrian EVETT) vient d'être attribué l'une des médailles 2016 de l'AFCAM Nouvelle-Aquitaine pour récompenser son arbitrage en championnats régionaux (10 des 33 matchs programmés, dont 2 des 3 finales) mais surtout les 7.452 kms parcourus et la totalité de ses frais qu'il a laissés à ACCSO en tant que don aux œuvres. Félicitations de la part du CD. Il sera nommé par PTow comme candidat pour le Bénévole FC d'Année 2016. À débattre, avec d'autres candidatures, lors de la réunion du 17 décembre prochain.

## **23. Point salariés**

- Mutuelle d'entreprise. LM rappelle au CD les obligations et les propositions reçues de la part de Crédit Agricole. Le CD approuve à l'unanimité le stratège proposé par PB. À suivre (LM).
- Agent d'entretien : LM expose 3 options – utiliser une association spécialisée pour une présence de 8 heures par mois ; aller vers quelque chose de plus commercial ; accepter l'offre de ST de faire le boulot. Le CD exprime sa gratitude à ST pour son offre ; mais penche à l'unanimité sur l'offre associative. Action de la part de LM.

DB, LM et ST quittent la réunion.

- PB informe le CD du contenu et des conclusions tirées des entretiens annuels qu'il vient d'avoir avec DB et LM. Le CD exprime à l'unanimité son appréciation de l'engagement sans faille de DB et LM et de la qualité de leur travail. Le CD approuve à l'unanimité les recommandations de base de PB, avant de passer en revue quelques modifications aux conclusions. Le CD autorise PB à les exécuter. Action de la part de PB.

## **24. Questions diverses : Néant.**

**18h37: Fin de séance.**

**Prochaine réunion : samedi le 17 décembre 2016 à 11h00**

**Publié le 2 décembre 2016 avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)**